

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

N ° Délibération : CCAS DEL 25 005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 janvier, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Nadine JOLU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Nadine JOLU, Damienne FLEURY, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD, Mugnette LARUPE, Chantal GOUPIL, Dominique BARRET, Michelle BARON.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Philippine DANGRÉAUX, Emma PAUMIER, Annie LANCELOT qui donne pouvoir à Chantal GOUPIL, Isabelle TOUCHARD.

25-005 - Décision modificative n°1 sur le budget 2024 du Foyer Logement

Rapporteur : Nadine JOLU

Après le vote du budget, le Conseil d'Administration a la possibilité de modifier le budget FPA jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Compte-tenu du nombre de départs en 2024, il est nécessaire de réabonder le compte 165 pour le remboursement des cautions.

Il est proposé les modifications suivantes :

Section d'Investissement :

- Dépenses :

165	Dépôts et cautionnements reçus	+3000 €
-----	--------------------------------	---------

- Recettes :

165	Dépôts et cautionnements reçus	+3000 €
-----	--------------------------------	---------

Les membres du Conseil d'Administration adoptent à l'unanimité cette délibération.

Hakim ACHIBET
Secrétaire de séance

Nadine JOLU
Vice-Présidente du C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE